

Le SNPDEN rencontre...

Rencontre avec Solidarité laïque le 23 mai au SNPDEN

Antoine RIVELLI

Pour Solidarité Laïque :
Alain Mouchoux,
(Président), Roland
Biache, Patrice Bedouret
Pour le SNPDEN :
Jean-Jacques Romero,
Philippe Guittet,
Antoine Rivelli

Cette rencontre a eu lieu à la demande d'A. Mouchoux, Président de Solidarité Laïque. Il souhaitait présenter au SNPDEN son mouvement, ses valeurs, ses objectifs.

Un mouvement
Créée en 1956, pour accueillir des réfugiés hongrois, Solidarité Laïque a vite évolué vers des missions liées à l'éducation nationale. Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, elle est composée de 57 organisations membres qui se regroupent en trois pôles principaux : pôle mutualiste (CASDEN, CAMIF, MAIF, MGEN...), pôle associatif (PEP, FOEVEN, FCPE...) et pôle syndical (FO, UNSA, SGEN, SE...).

C'est également une équipe nationale permanente animée par des bénévoles et des salariés avec des relais efficaces en France et à l'Étranger.

- Des valeurs
- faire de la solidarité par l'échange, une démarche de construction d'un avenir individuel et collectif ;
 - avoir la laïcité pour principe de comportement personnel ce qui doit conduire à réunir au-delà des différences et des appartenances religieuses et communautaires ;
 - favoriser l'exercice de la citoyenneté pour l'éducation, la promotion et le soutien aux initiatives des associations.

Pour agir en France et dans le monde Solidarité Laïque participe en France :

- au soutien aux enfants malades (à l'hôpital ou à domicile) ;
- à l'aide aux départs en vacances de familles en difficultés économiques et sociales, d'adultes handicapés ;
- aux pratiques citoyennes innovantes dans la lutte contre l'exclusion ;
- répond aux urgences en faveur des victimes de catastrophes naturelles en France (Somme) et à l'étranger (Équateur, Inde) ;
- met en œuvre des actions de solidarité et de développement durable au Burkina Faso, Mali, Mexique... etc.
- conçoit et réalise des actions d'éducation et de formation au développement et à la solidarité (Haïti, Moldavie, Liban...);

Quel rôle pour le SNPDEN
L'adhésion du SNPDEN à Solidarité Laïque constitue un objectif majeur.

D'abord parce qu'il faut constamment pour réussir, mutualiser les moyens, dynamiser et multiplier les compétences, et le SNPDEN grâce

notamment à son réseau de personnels de direction à l'étranger, est un atout de premier plan. Ensuite parce qu'il constitue un relais dans les établissements scolaires qui permet de faciliter et développer l'information, de contribuer à la mobilisation des autres personnels.

Le SNPDEN a également sa place dans les actions de formation de dirigeants dont beaucoup de pays ont un besoin urgent.

JJ. Romero a fait part de son approbation totale pour tout ce qui concerne la philosophie et les actions menées par Solidarité Laïque. L'adhésion du SNPDEN à un tel mouvement est tout à fait conforme à l'esprit et aux objectifs de notre syndicat. Nous sommes prêts à participer à des actions concrètes et à nous investir dans une collaboration active et de qualité.

Dans un premier temps et pour mieux faire connaître Solidarité Laïque à nos adhérents, il propose qu'un support rédactionnel soit offert dans *Direction*, que le SNPDEN s'abonne aux publications de Solidarité Laïque et qu'un stand soit proposé au prochain congrès de Nantes du SNPDEN notamment pour faire connaître une exposition "attention école" réalisée avec "Étudiants du monde".



Le 22 mai 2001
de circulaire de

« Vous nous avez fait parvenir le projet de circulaire de rentrée pour les collèges. Nous vous en remercions. Nous vous communiquons nos observations sur ce projet.

Les intentions de Monsieur le Ministre nous semblaient aller sur la bonne voie : nous l'avons dit. Nous avons ajouté que ce sont les conditions de la mise en œuvre qui permettraient d'apprécier la valeur des propositions faites. Or, plusieurs points évoqués par cette circulaire soulèvent notre inquiétude.

La première inquiétude relève du calendrier. Les réformes engagées doivent l'être, en ce qui concerne les sixièmes, dès la rentrée prochaine. Nous nous per-

Le forum de la presse lycéenne a débattu très positivement des problèmes de la presse jeune au lycée. Des bavures, censures, difficultés ont été évoquées, mais jugées marginales. La grande presse a eu tendance à ne retenir que cela. Le SNPDEN s'en est ému.

« Lors des différents entretiens J PRESSE-SNPDEN, nous sommes tombés d'accord sur le fait que les cas de dysfonctionnement des journaux lycéens (censures arbitraires ou maladroites des lycéens, sources de conflits) existaient, certes, mais restaient très mineures dans les académies.

Les témoignages et les réactions de la salle le 28 avril au cours du forum de la presse lycéenne pour lequel Monique

Le SNPDEN écrit...

001, à Jean-Paul de Gaudemar, Directeur de la DESCO, sur le projet rentrée pour les collèges et donc la mise en place des propositions Lang.

mettons d'attirer votre attention sur le fait, qu'encore une fois, des dispositions nouvelles vont se mettre en place dans des conditions qui légitiment, chez tous les personnels, les attitudes de retrait. A ce sujet, nous nous étonnons que puisse à nouveau apparaître l'idée de « professeurs volontaires » comme seuls acteurs d'une obligation faite à l'établissement d'avoir un dispositif d'accompagnement du travail personnel » (page 3) : l'absence de volontaire exempte-t-elle l'établissement de cette obligation ?

Les modifications qu'il est demandé aux directions des collèges d'animer nécessitent un débat large et une réflexion avec les personnels mais aussi les parents : comment une telle

démarche pourrait-elle être conduite à bien pour la rentrée prochaine ? Outre que cette précipitation altère l'image du service public, la mise en œuvre des préconisations débouchera, une fois encore, sur des exercices administratifs formels. Il est écrit que « dans chaque collège, le conseil d'administration devra se prononcer avant la fin de la présente année scolaire sur les objectifs et les actions retenues pour la classe de sixième mais aussi sur l'anticipation des prochaines mesures » (page 13). Quand aura donc lieu l'étape de réflexion, de recherche, d'échange ? Nous vous demandons qu'une mise en œuvre par chacun, selon son rythme, soit retenue en fixant la rentrée 2002 comme échéance pour tous. Cette hypothèse ne retarderait pas

nécessairement la mise en œuvre pour les autres niveaux.

Dans les conditions où les choses se mettent en place, c'est d'ailleurs ce qui finira par arriver, ne serait-il pas plus positif de l'intégrer ? D'ailleurs, la circulaire elle-même l'admet pour l'enseignement d'une seconde langue et, en ce qui concerne les moyens globalisés, dont nous nous félicitons, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que rien ne paraît pouvoir être sérieusement opérationnel pour la rentrée 2001. Les projets d'établissement ne pourront être réalisés, au mieux, qu'à la fin du premier trimestre : cela permettrait que cette globalisation se passe dans des conditions qui en assurent la

réussite pour la rentrée 2002.

Une mise en œuvre modulée et reconnue comme telle permettrait de ne pas sauter une étape nécessaire à la réussite de nouvelles démarches systématiquement évincées dans la précipitation destructrice qui semble devenue la règle : celle de l'appropriation préalable par les acteurs de l'école.

D'autres points soulèvent des interrogations mais qui ne concernent pas directement la rentrée 2001 : nous souhaiterions que vous nous accordiez une entrevue sur les conditions de la mise en œuvre des mesures annoncées par Monsieur le Ministre et qui, dans leur architecture initiale, étaient de nature à mobiliser les personnels de direction. »

Le 22 mai 2001, à Sophie Kucoyanis, Présidente de JPRESSE

BELLEGGY représentait le SNP-DEN l'ont confirmé. L'enquête de Valérie BECQUET qui met en évidence les points où des évolutions sont indispensables ne le dément pas non plus.

Nous savons tous, et la salle l'a dit spontanément, qu'à l'heure actuelle ce qui freine le développement des journaux lycéens c'est notamment, non pas la censure des proviseurs mais, d'une part la démotivation, la difficulté à s'impliquer de beaucoup, jeunes ou adultes, d'autre part la surinformation. Il s'agit là de phénomènes de société qui dépassent largement le lycée.

Je regrette donc que les échos du forum dans certains médias aient été parfois réduits, par exemple :

- « L'observatoire demande des modifications de la circulaire

du 6 mars 1991, notamment en ce qui concerne les conditions d'interdiction du journal par le chef d'établissement » dépêche AEF du 27 avril.

- « Des journaux à l'école de la censure. La pression des proviseurs mise en cause lors du quatrième forum de la presse lycéenne... » Libération 28 avril.

Vous souhaitez privilégier le dialogue, nous aussi. Vous souhaitez faire évoluer les pratiques, nous aussi. Vous souhaitez faire appliquer la circulaire, nous aussi.

Je vous demande donc, au nom du SNPDEN, de ne pas relayer des propos caricaturaux qui confondraient hiérarchie et arbitraire, autorité et autorita-

risme, pour que nous puissions chercher ensemble, sereinement, sans faux procès, des moyens efficaces pour développer la presse lycéenne. »

page 11

Data Puce

1/4 page de publicité